

Construire des écoles

Guide de programmation fonctionnelle et données techniques : école maternelle, élémentaire, groupe scolaire et petite école en milieu rural (Brochure du ministère au CNDP)

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports : direction des personnels d'inspection et de direction, sous-direction des actions territoriales ; centre de conseil technique aux collectivités territoriales

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SURFACES INDICATIVES POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Les surfaces sont indiquées en m²

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE	3	4	5	6	7	8	COMMENTAIRES
NATURE DES LOCAUX							
ENTRÉE - ACCUEIL	30	30	30	40	40	40	
SALLES D'EXERCICE DES PETITS SALLES D'EXERCICE DES MOYENS ET DES GRANDS	180	240	300	360	420	480	60 m ² par salles d'exercices.
SALLE DE REPOS	36/40	48	60	72	84	96	
SALLE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET D'ÉVOLUTION	100/110	130/150	170	190	210	230	
RESTAURATION	Élément optionnel						Cuisine collective sur la base de 0,50 à 0,65 m ² par rationnaire (y compris réserves). Salle à manger sur la base de 1 m ² par place assise. S'il s'agit d'un office de réchauffage, se reporter au paragraphe " La restauration ".
SALLES DE PROPRETÉ	50	55	60	65	70	75	On peut évaluer la surface des salles de propreté à environ 16 à 17 m ² jusqu'à 3 classes, 50 m ² pour 3 classes, puis à raison de 5 m ² en plus par salle au-delà de la 3 ^{ème} . La surface totale est fractionnable.
CIRCULATIONS, DÉGAGEMENTS ET ESCALIERS	75	90	105	120	135	150	On peut évaluer la surface des circulations à 75 m ² pour une école de 3 classes, puis à raison de 15 m ² par classe au-delà de la 3 ^{ème} .
VESTIAIRES	Pour mémoire						Surfaces incluses dans les circulations.
LOCAUX DES ADULTES							
Bureau de direction	12	12	12	12	12	12	
Salle des enseignants	10	12	15	15	15	15	
Salle de service	9	12	12	15	15	15	
Sanitaires - vestiaires	4	4	6	6	6	6	
Stockage débarras	12	12	15	15	18	18	Fractionnable (2 m ² par salle d'exercices environ).
G.A.P.P.	Élément optionnel						Le groupe d'aide psychopédagogique comporte un bureau de 12 m ² et une salle de rééducation de 36 m ² .
ESPACES DE RÉCRÉATION	600	700	800	900	1 000	1 100	400 m ² pour la 1 ^{ère} classe et 100 m ² pour chacune des classes suivantes.
PRÉAU	Élément optionnel						120 m ² environ pour les écoles de 3 et 4 classes, 150 m ² environ à partir de l'école à 5 classes.
GARDIENNAGE	Élément optionnel						Une loge de 10 à 12 m ² et un logement de 70 à 80 m ² .
LOGEMENT DE FONCTION	80 m ² environ						La surface des logements est une surface utile.
CHAUFFERIE	Pour mémoire						À adapter selon l'énergie retenue.
TERRAIN D'ASSIETTE	Pour une école de 3 classes : 2 400 à 2 700 m ² et 450 à 500 m ² par classe supplémentaire.						

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SURFACES INDICATIVES POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les surfaces sont indiquées en m²

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE	3	6	9	12	COMMENTAIRES
NATURE DES LOCAUX	3	6	9	12	
AIRES D'ACCUEIL, DE CIRCULATION, DE RASSEMBLEMENT, ESPACES COMMUNS À FINS MULTIPLES, VESTIAIRES	70	150	230	310	70 m ² pour les 3 premières classes, 26 à 27 m ² par classe supplémentaire. Les économies faites sur ce poste peuvent être reportées sur toute surface utile du programme.
ESPACE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL SALLES DE CLASSE	150	300	450	600	50 m ² par classe fractionnables en cellules ouvertes ou fermées compatibles avec les effectifs prévus.
ATELIERS POUR ACTIVITÉS DIVERSES	30	60	90	120	Surface fractionnable. La base minimum est de 10 m ² par classe.
BIBLIOTHÈQUE CENTRE DOCUMENTAIRE		60	75	100	
SALLE INFORMATIQUE	50 à 75 m ²				La surface proposée est minimale. Il faut l'adapter aux matériels et mobiliers prévus pour chaque école (voir le paragraphe " Salle d'informatique ").
SALLE PLURIVALENTE		60	80	100	
SALLE PLURIVALENTE BIBLIOTHÈQUE	60				
RESTAURATION	Élément optionnel				Cuisines collectives sur la base de 0,50 à 0,65 m ² par rationnaire (y compris réserves). Salle à manger sur la base de 0,80 m ² par place assise (soit 0,40 m ² par rationnaire pour deux services). S'il s'agit d'un office de réchauffage, se reporter au paragraphe " La restauration (élément optionnel de la construction) ".
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Élément optionnel <i>à déterminer en relation avec les ressources locales</i>			1 000 à 1 600 m ²	
ESPACE DE RÉCRÉATION ABRI COUVERT PRÉAU	400	700	1 000	1 300	200 m ² pour la première classe et 100 m ² par classe à partir de la seconde. On pourra évaluer la surface du préau sur la base de 0,80 à 1 m ² par élève.
	Élément optionnel				
LOCAUX DES ADULTES :					
Bureaux de direction	12	12	12	12	
Salle de réunion		10	15	25	
G.A.P.P.	Élément optionnel				Le groupe d'aide psychopédagogique comprend un bureau de 12 m ² et une salle de rééducation - bureau de 36 m ² .
LOCAUX COMPLÉMENTAIRES					
Cabinet médical	10	10	10	10	Les surfaces de sanitaires des élèves sont fractionnables. On prévoit : Filles : 1 W-C/20 élèves, Garçons : 1 W-C/40 élèves, 1 urinoir/20 élèves, Lavabos : 1 jet pour 20 élèves.
Vestiaires	Pour mémoire				
Sanitaires des élèves	30	50	80	100	
Sanitaires des adultes	5	5	10	10	
Stockage débarras	10	15	25	35	
GARDIENNAGE	Élément optionnel				Pour le gardien, on peut prévoir une loge de 10 à 12 m ² et un logement de 70 à 80 m ² . La surface de logement est une surface utile.
LOGEMENT DE FONCTION	80	80	80	80	
CHAUFFERIE	Pour mémoire				À adapter selon l'énergie.
TERRAIN D'ASSIETTE	Pour une école de 3 classes : 1 800 à 2 300 m ² et 450 à 500 m ² par classe supplémentaire non compris les installations sportives.				